



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 131

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Mercredi 25 Mai 2022

RESUME CM DU 19 Mai 2022 :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Acquisition licence bar Rue de Caulnes : Modification délibération du 29 Mars : M. Le Maire rappelle au CM la délibération du 29 mars relative à l'acquisition de la licence de ce bar et demande à modifier 2 points : bar fermé depuis moins de 5 ans et prix de la licence 5 000 € au lieu de 10 000 € (la différence étant reportée sur la valeur du bâtiment). Après délibération, le CM prend acte des modifications.

Ancien bar Rue de Caulnes : acquisition de l'usufruit temporaire par la commune : M. le Maire rappelle au CM le projet de revitalisation du centre bourg, et la nécessité d'acquisition d'emprises foncières par l'EPF et notamment le bar (parcelles AB 85 et 204). Il informe aussi que l'EPF propose de céder l'usufruit temporaire à l'euro symbolique à la commune pour qu'elle puisse réaliser des travaux de réhabilitation par anticipation. Le CM approuve cette délibération.

Ancien bar : devis architecte valorisation bâti existant : M. le Maire rappelle au CM que dans le cadre du dossier « dynamisme des bourgs ruraux », le projet de réhabilitation du bar a été retenu dans l'étude de la valorisation du bâti existant. M. Le Maire propose au CM de réaliser une étude de faisabilité auprès d'un architecte. Après délibération, le CM retient le devis de l'Agence UH Architecture.

OISCL : autorisation signature convention animations jeunesse : L'adjointe E. DUROT présente au CM la convention à passer avec l'OISCL relative aux animations mensuelles pour les 11 – 16 ans avec 3 autres communes du territoire. Le CM approuve cette délibération.

Tarifs centre de Vacances « Les Hirondelles » 2023 : M. le Maire propose au CM de revoir les tarifs des gîtes pour l'année 2023. Après délibération, le CM adopte les tarifs proposés ; ils seront applicables le 1^{er} janvier 2023 (tarifs consultables sur demande).

Salle des gîtes Les Hirondelles : Tarif location au mois : M. le Maire fait part au CM d'une demande de location pour la salle des gîtes utilisée par la bibliothèque dernièrement. Après délibération, le CM décide de louer cette salle et de fixer le loyer à 80 € + 20 € de charges par mois.

Dinan Agglomération : convention gestion des eaux pluviales : prolongation : M. le Maire rappelle au CM que Dinan Agglomération exerce cette compétence depuis 2020 et qu'il serait souhaitable de prolonger cette convention pour assurer le service. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la prolongation de cette convention.

Subventions 2022 : Le CM décide comme les années passées d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste peut être consultée en mairie).

SDIS : convention utilisation local communal : M. le Maire fait part au CM de la demande du SDIS pour utiliser le sous sol des salles associatives pour effectuer des manœuvres (parcours ARI). Le CM autorise M. le Maire à signer cette convention.

Maison de l'avenir : convention partenariat : M. le Maire rappelle au CM le projet de construction de 3 lots sur les parcelles AB 330 et AB 312 (face à l'ancienne Poste) et des discussions avec le constructeur « Maisons de l'avenir » et propose de passer une convention. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer cette convention.

PELE – MELE :

1 – Depuis le 7 janvier 2022, le pass culture est accessible aux jeunes de 15 à 18 ans. Renseignement directement sur l'application "Pass Culture".

2 – L'association **PLUMAUGAT PATRIMOINE** recherche des personnes possédant des photos ou ayant des documents sur les missions et les rogations (processions, décorations...). Vous pouvez contacter Claudine DUROT (06.87.36.22.35) afin de les lui transmettre pour copie. Ceux-ci seront bien évidemment rendus à leur propriétaire. A vos tiroirs, merci d'avance. Vous pouvez déjà consulter notre site : patrimoineplumaugat.com

3 – Le **Banquet des Classes 2** organisé par les "50 ans" est programmé le samedi 12 novembre. Si vous changez de dizaine cette année, retenez cette date !!

4 – L'**inscription aux transports scolaires sur le réseau BREIZHGO** pour 2022 / 2023 doit se faire à compter du 30 Mai sur :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>.

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :

Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00. **Permanence des adjoints** sur rendez-vous.

Horaires de la Bibliothèque Le Rucher :

Mardi de 9h30 à 11h00 et de 16h00 à 19h00

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h00

Samedi de 9h30 à 16h30

Les animations au Rucher :

Mardi 31 mai à 15H30, rencontre autour du livre.

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la mairie de Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Conciliateur de justice : M. Jean Pierre BLONDEL se tient à votre disposition le 1er Mardi de chaque mois à la mairie de Caulnes sur Rendez Vous (Tél. 02.96.88.70.30)

Festivités / Vie des associations en Mai - Juin :

Samedi 11 juin : Portes ouvertes Sapeurs-pompiers

Samedi 11 juin : Rougail de l'école (à emporter)

Dimanche 12 juin : élections législatives (8H00 – 18H00)

Dimanche 19 juin : élections législatives (8H00 – 18H00)

Dimanche 19 juin : Pêche populaire du Comité des Fêtes

Vendredi 24 juin : Feu de Saint Jean Club des Jeunes

Dimanche 26 juin : Kermesse de l'école

Dimanche 28 juin : assiette froide Club du Bon Accueil

Dans le Canton :

Mardi 31 mai à 20h45 à l'Eglise de Caulnes concert par l'ensemble vocal CRESCENDO

Mercredi 1^{er} Juin : A Yvignac la Tour : Balade Nature (sans inscription) RDV 15H00 à l'église / organisation : "Curieux de Nature" par Dinan Agglomération.

Vendredi 3 juin à 20h15 à Quedillac répétition générale publique de Rance Musik avant les Grands Prix Nationaux de Rannée

La vie de nos commerces :

→ Depuis le 10 mars, « LE PONT DU BROC », Brocante Friperie Vintage, vous accueille au 6, rue du pont du Breuil du Mercredi au samedi.

→ Pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur (maçonnerie, placo, électricité, plomberie, ...), SRS Multiservices peut désormais vous aider. Contact Sylvain ROBERT, 6 rue de Caulnes, 06.04.100.447. Mail : srs.multiservices22@gmail.com

→ Le restaurant "Di'Verres" ouvert la semaine du lundi au vendredi midi (fermeture le mercredi midi). Le restaurant est également ouvert les vendredi et samedi soirs. Il sera également ouvert pour la fête des mères sur réservation Tél. : 02.96.83.35.91. Informations Facebook : Di'verres restaurant cave traiteur

Messes :

Jeudi 26 Mai à 10h30 à Caulnes (1^{ère} Eucharistie)

Dimanche 5 juin à 10h30 à Plumaugat

Dimanche 26 juin à 10H30 à Plumaugat

Permanence Aide à l'usage du numérique et aux démarches en ligne :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*

Prochaines permanences : les 1^{er} et 8 Juin

Maison France Service :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Un médiateur numérique vous aide dans vos démarches administratives : à la mairie de Caulnes aux heures d'ouverture. Contact :

02.96.88.70.30

Point Conseil Budget :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !

Le deuxième mercredi du mois de 9H00 à 12H00

Vous pouvez d'ores et déjà contacter la Conseillère en Economie Sociale et Familiale au 07.69.04.02.37. ou au 02.96.33.00.94.

Renseignements également en mairie : 02.96.83.12.31.

Partenariat avec Familles Rurales.

Prochaine permanence : le 9 juin

Portes-ouvertes Centre d'incendie et de secours :

Le 11 juin, de 10H30 à 17H00, les sapeurs-pompiers volontaires de **PLUMAUGAT** vous invitent à venir visiter leur centre et à découvrir les activités exercées.

Au programme de la journée :

- Atelier dangers domestiques,
- Atelier secourisme
- Parcours pompiers pour les enfants
- Visite de la caserne
- Manœuvre secourisme et incendie à 11H30 et 16H00

Boisson et restauration tout au long de la journée sur place.